

RAPPORT ANNUEL 2016-2017

**PASSIONNÉMENT
ATTACHÉS
À LA RÉUSSITE!**



ÉCOLE ALTERNATIVE HARRICANA

Une nouvelle école répondant aux besoins et aspirations différenciés des élèves (p. 2)



TAUX DE DIPLOMATION À 73 %

Le taux se maintient et s'approche de l'objectif à atteindre de 75 % en 2018 (p. 3)

PASSIONNÉMENT ATTACHÉS À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES !

M^{me} Annie Quenneville (présidente) et
M. Yannick Roy (directeur général)



En 2016-2017, l'importance du lien affectif entre les enseignants et les apprenants a été soulignée par le thème passionnément attachés à la réussite des élèves. Les décisions et orientations prises par le conseil au cours de cette même année ont toujours été éclairées afin d'offrir un environnement propice favorisant ce lien de confiance déterminant pour la réussite. Citons notamment l'importante consultation ministérielle menant à la nouvelle Politique de la réussite éducative, l'implantation de la nouvelle offre de service ou de la fermeture d'une école, en passant par la signature d'une entente locale et l'actualisation de la mission, de la vision et des valeurs de notre organisation.

Cette année, les indicateurs de réussite se maintiennent et s'approchent de leurs objectifs (p. 3 à 6). Seul le taux de décrochage fait exception avec un important recul de 9 points, atteignant 24 %. Une situation inquiétante mais temporaire puisque ce même taux diminue sous la barre des 10 % pour l'année scolaire suivante. Des analyses ont cependant été réalisées pour documenter et préparer de meilleures interventions auprès de cas similaires dans l'avenir.

De grandes orientations vers à la réussite éducative

Dans le cadre des travaux menant à l'élaboration de la Politique de la réussite éducative, le conseil des commissaires a participé activement aux divers processus de consultation publique lancés par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Sébastien Proulx.

Au cours de l'année 2016-2017, pour appliquer les nouvelles dispositions prévues au projet de loi n° 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique, le conseil des commissaires a adopté deux importantes résolutions. D'abord, dès janvier, des consultations ont été tenues pour actualiser

la mission, la vision et les valeurs de l'Harricana. Ces énoncés adoptés en juin ont servi d'assises à l'élaboration du nouveau plan d'engagement vers la réussite 2018-2023. De plus, en mai, le comité de répartition des ressources financières a été constitué officiellement.

Des changements dans l'organisation scolaire de l'Harricana

Dans cette même année scolaire, la CSH a connu de grands changements dans son organisation scolaire. L'année a débuté avec l'inauguration de la nouvelle école alternative Harricana. Pour sa première année de fonctionnement, la nouvelle école a accueilli 49 élèves de la maternelle à la 4^e année.

En février 2017, après la tenue d'un processus de consultation d'une année, le conseil des commissaires a annoncé la fermeture de l'école des Coteaux de La Morandière. Rappelons qu'aucun document ou commentaire émanant du milieu n'a été déposé officiellement dans cette période et que seulement neuf élèves étaient inscrits à l'école pour l'année scolaire 2017-2018. À cette même période, la CSH a indiqué la fermeture de la classe maternelle de l'école Sainte-Thérèse de Launay et une démarche de

consultation a été enclenchée avec le milieu. En août, avec neuf élèves inscrits à la maternelle, la classe a été rouverte comme le prévoit le plan triennal d'organisation scolaire.

De plus, au printemps, le conseil des commissaires annonçait le regroupement de l'école secondaire La Calypso à la polyvalente de la Forêt d'Amos, créant une seule école secondaire à Amos. La diminution de 30 % de la clientèle, représentant 420 élèves dans les deux écoles au cours des dix dernières années, constitue le principal facteur de cette réorganisation.

Enfin, en août, la CSH a annoncé l'ouverture d'une 4^e maternelle 4 ans sur son territoire à l'école Notre-Dame-des-Écoles de Saint-Félix. L'autorisation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport avait été confirmée à la mi-juin.

Actualisation de politiques et de règlements

Pour conclure, deux politiques ont été actualisées en cours d'année, soit la politique relative à la gestion des dossiers personnels d'élèves et celle sur la fourniture et le port d'équipement de protection individuelle. Deux règlements ont également été revus, soit le nouveau calendrier des séances des commissaires, tenues désormais une fois par mois, ce qui a entraîné une délégation de pouvoirs pour les plans d'effectifs en adaptation scolaire, lesquels ont été donnés à la direction générale.

ORIENTATION 1

FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES, DES JEUNES ET DES ADULTES POUR LES QUALIFIER ET LES DIPLÔMER



BUT 1

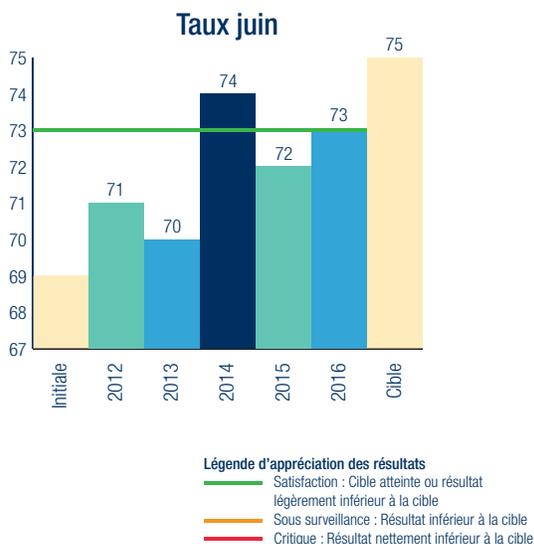
L'AUGMENTATION DU TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

OBJECTIF 1.1

Augmenter de 6 % le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans d'ici 2018

Pour l'année 2015-2016, le taux de diplomation et de qualification au secondaire avant l'âge de 20 ans se situe à 73 %. Le taux se maintient et s'approche de l'objectif à atteindre s'élevant à 75 % en 2018.

Graphique 1 : Évolution du taux pour l'objectif 1.1 sur cinq ans



Finissantes et finissants de la polyvalente de la Forêt, juin 2016



Finissantes et finissants du centre de formation générale Le Macadam juin 2016

À poursuivre

- Déploiement des services et des partenariats pour agir tôt dès la petite enfance avec le programme d'animation Passe-Partout et les maternelles 4 ans dans les milieux défavorisés.

À améliorer

- Développement de mécanismes de suivi pour mieux connaître les besoins et aspirations des élèves.
- Élaborer des parcours répondants aux besoins, capacités et aspirations des élèves.
- Intégration des transitions dans le parcours de l'élève.

LE 27^e COLLOQUE PROVINCIAL PASSE-PARTOUT TENU À AMOS



Le colloque provincial Passe-Partout a été présenté à Amos du 19 au 21 avril, sous le thème : « La famille au cœur de nos interventions, misons sur nos ressources ! ». En fait, c'est la première fois que l'activité est organisée à l'extérieur des grands centres urbains. Plus d'une soixantaine de participants ont assisté aux différentes conférences mettant en lumière des intervenants de l'Abitibi-Témiscamingue.

Rappelons que la Commission scolaire Harricana est convaincue de l'importance du programme Passe-Partout, et c'est pourquoi elle offre ces animations depuis trente ans dans ses établissements.

Rappelons aussi que ce programme intervient auprès des enfants avant leur entrée à la maternelle.

Ayant une approche préventive, elle permet de cibler les défis que certains peuvent rencontrer et ainsi s'assurer d'organiser une transition harmonieuse vers le scolaire tout en épaulant les enfants dans leur parcours et les parents dans leur rôle parental. D'un taux de 54 % à ses débuts, la participation à ce programme est grimpée

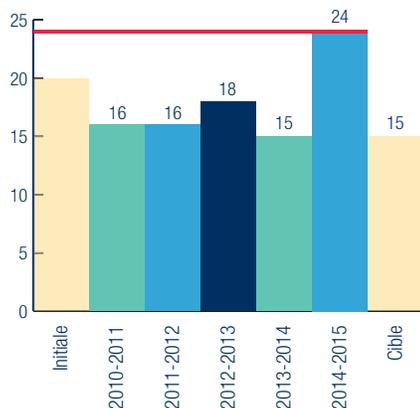
à 80 % en 2016, et elle se situe actuellement à un taux de 91 % en incluant les groupes de maternelle 4 ans.



À améliorer

- Intervention rapide auprès des élèves à risque de décrochage.
- Collaboration avec les employeurs et la communauté pour accroître leur responsabilité comme partenaires de la réussite (souplesse des horaires de travail, adaptation de la tâche, etc.).

Graphique 2 : Évolution du taux pour l'objectif 1.2 sur cinq ans



OBJECTIF 1.2

Diminuer de 5 % le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes d'ici 2018

Le taux annuel des sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves sortants, inscrits en formation générale des jeunes, se situait à 24 % pour l'année scolaire 2014-2015, une augmentation de 9 % comparativement à l'année précédente.

Un résultat très décevant considérant l'amélioration constante connue lors des dernières années.

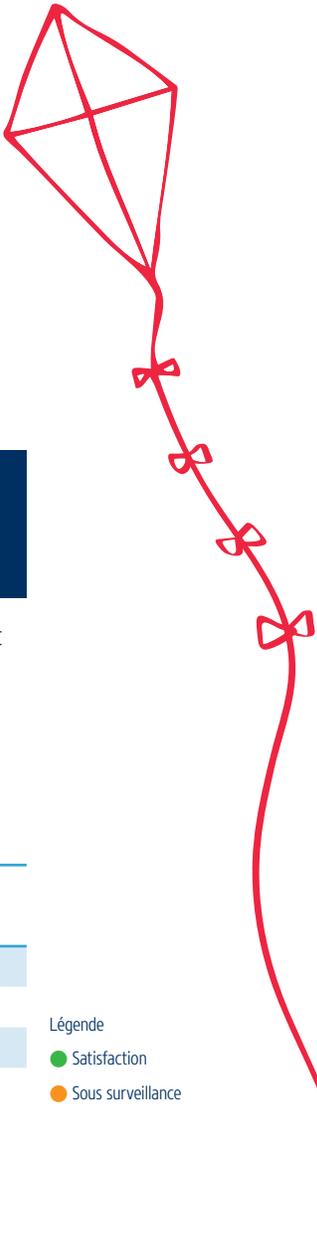
L'analyse des données internes non officielles permet de constater que ce résultat est particulier à cette année, puisque pour l'année 2015-2016, ce taux se situera à près de 10 %.

Cependant, une préoccupation demeure à l'effet de mieux comprendre le phénomène et de s'outiller davantage pour répondre rapidement aux besoins des élèves démontrant, avant le premier bulletin de novembre, des retards importants dans leur apprentissage.

Ajoutons à l'analyse des déterminants de la persévérance l'effet de la pénurie de main-d'œuvre en région, qui exerce une pression sur les employeurs pour embaucher de jeunes travailleurs.

BUT 2

AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE



OBJECTIFS 1.3 ET 1.4

Augmenter de 5 % le nombre d'élèves qui atteignent 70 % et plus en lecture et en écriture d'ici 2018

Les indicateurs d'évaluation du tableau 1 indiquent le maintien des taux annuels d'élèves atteignant 70 % et plus en lecture et en écriture. Après trois ans d'implantation des changements de pratique, ces résultats démontrent leurs effets positifs sur les apprentissages. L'ajout des communautés d'apprentissage professionnel (CAP) en lecture partageant les mesures probantes viendra assurément consolider ces avancées.

Tableau 1 : Taux annuel d'élèves atteignant 70 % et plus en lecture et en écriture en 4^e et 6^e année et en 2^e et 5^e secondaire à leur dernier bulletin (à titre indicatif, ceux atteignant 60 % et plus)

	4 ^e année		6 ^e année		2 ^e secondaire		5 ^e secondaire	
	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture	Lecture	Écriture
Taux initial	68 %	60 %	67 %	71 %	59 %	55 %	48 %	-
70 % et plus	70 % ●	71 % ●	68 % ●	67 % ●	60 % ●	53 % ●	60 % ●	-
Cible	73 %	65 %	72 %	76 %	64 %	60 %	53 %	-
60 % et plus	90 %	93 %	89 %	95 %	82 %	82 %	90 %	-

Légende
 ● Satisfaction
 ● Sous surveillance

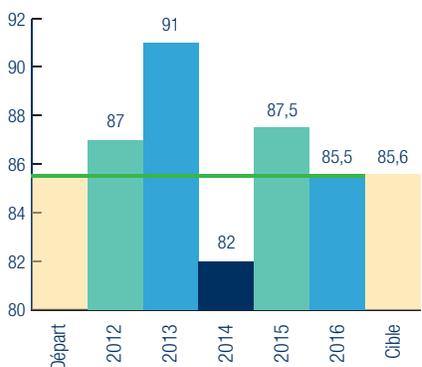


OBJECTIF 1.5

Maintenir à 85,6 % le taux de réussite à l'épreuve unique d'écriture de juin en 5^e secondaire d'ici 2018

En ce qui concerne le taux de réussite en français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve de juin 2016, il a connu une légère diminution de deux points, passant de 87,5 % en 2015 à 85,5 %. L'objectif de maintien a été atteint encore cette année. Ce résultat place les élèves de la CSH parmi les meilleurs du Québec puisque le taux des réseaux public et privé est de 81 %.

Graphique 3 : Évolution de l'objectif 1.5 sur cinq ans



BUT 3

L'AMÉLIORATION DE LA RÉUSSITE ET DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRES CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, DONT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (HDA)

OBJECTIF 1.7

Augmenter de 5 % le nombre d'élèves de moins de vingt ans nouvellement inscrits en formation professionnelle d'ici 2018

La donnée officielle n'est pas disponible. Une analyse sera faite dès sa réception.

Graphique 5 : Évolution de l'objectif 1.1 sur cinq ans

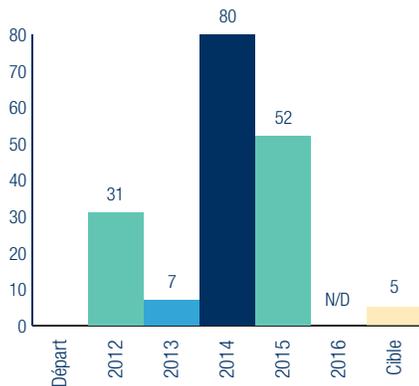


Tableau 2 : Nombre de nouveaux élèves inscrits

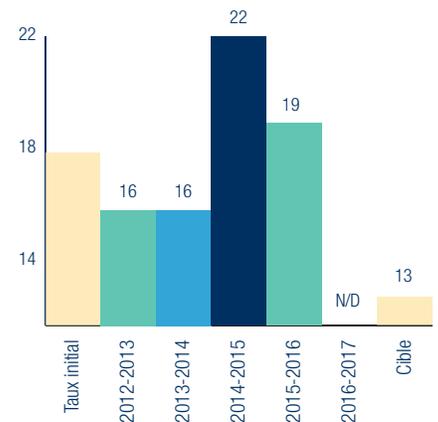
Départ	61
2011-2012	80
2012-2013	65
2013-2014	110
2014-2015	93
2015-2016	N/D
Cible	64

OBJECTIF 1.6

Diminuer de 5 % la proportion des élèves qui entrent au secondaire à l'âge de 13 ans d'ici 2018

Malheureusement, la donnée officielle 2016-2017 de cet indicateur n'est pas disponible.

Graphique 4 : Évolution de l'objectif 1.6 sur cinq ans



Finissantes et finissants du Centre de formation Harricana, juin 2016

BUT 5

L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE VINGT ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

ORIENTATION 2 : FORMER DES CITOYENS AUTONOMES ET RESPONSABLES
PLAINTES SUR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE
UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE
AVEC MOINS DE VINGT
ÉVÉNEMENTS MAJEURS SIGNALÉS

Cette année, moins de vingt événements ont été signalés, soit une trentaine d'événements de moins comparativement à l'année précédente, ce qui a eu pour effet de faire diminuer la moyenne d'événements majeurs déclarés à la direction générale au cours des cinq dernières années, laquelle se situe désormais à cinquante alors qu'elle s'élevait à soixante l'an passé. Cette année encore, les actes de violence physique demeurent les plus fréquents dans les établissements.

Voici, pour se conformer à l'article 220 de Loi sur l'instruction publique, le rapport sommaire des événements de violence ou d'intimidation ayant été portés à l'attention du directeur général par les directeurs d'école, ainsi que des mesures d'intervention mises en place pour y remédier, pour chacune des écoles de la CSH. Veuillez noter qu'il y a eu cinq événements ou moins d'intimidation ou de violence dans l'ensemble des écoles, sauf celle figurant au tableau 4. Étant donné ce petit nombre, les indicateurs de fréquence ne sont pas significatifs et donc pas présentés.

BUT 4
 L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS



Tableau 3 : Nature des événements d'intimidation et de violence pour l'année scolaire 2016-2017

ÉCOLE	INTIMIDATION				VIOLENCE				PROPORTION
	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	PHYSIQUE	VERBALE	ÉCRITE	ÉLECTRONIQUE	
Polyvalente de la Forêt									0 %

des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève

Légende

Nombre d'événements déclarés	Fréquence
Aucun	
Moins de 10 %	Rarement
10 % et plus, mais moins de 20 %	Parfois
20 % et plus, mais moins de 50 %	Assez souvent
50 % et plus, mais moins de 75 %	Souvent
75 % et plus	Très souvent

Interventions au quotidien

En 2016-2017, les grandes catégories d'actions réalisées et mentionnées dans le rapport annuel des écoles sont les suivantes :

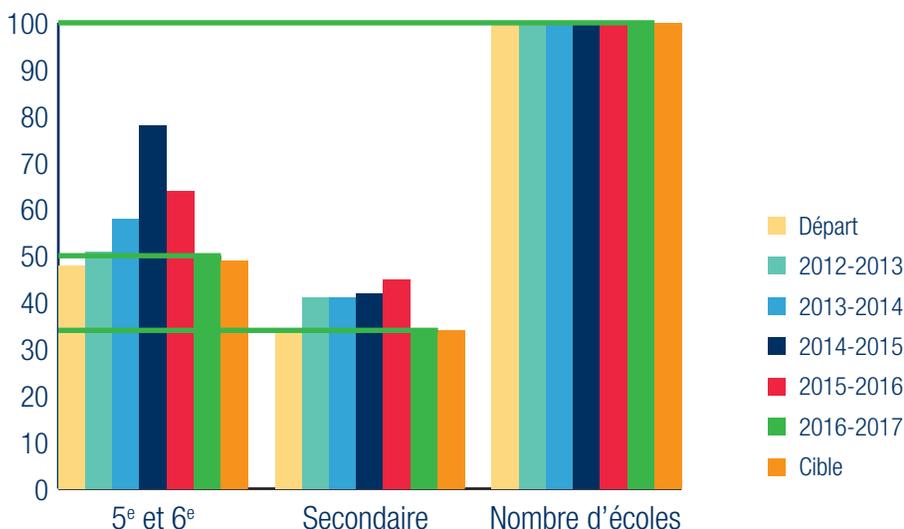
- Maintien du soutien additionnel offert par les techniciennes en éducation spécialisée (TES) pour la gestion des cas plus difficiles;
- Valorisation des bons comportements;
- Modélisation et accompagnement des élèves pour l'utilisation des méthodes de résolution de conflits;
- Mise en place d'un programme sur la gestion du retrait;
- Utilisation de la technique de résolution de conflits et de la méthode des intérêts communs;
- Animation par des spécialistes lors des récréations et du dîner;
- Mise en place d'un protocole de gestion de crise pour prévenir la violence;
- Implication des élèves dans l'apprentissage de leur code de vie;
- Participation à l'étude de l'Université Laval pour l'établissement d'un portrait en prévention de la violence;
- Campagne de sensibilisation conçue par les élèves.



OBJECTIF 2.2

Maintenir le niveau actuel des activités axées sur la santé et le bien-être de nos élèves, jeunes et adultes, dans chaque établissement

Graphique 6 : Évolution de l'objectif 2.2 sur cinq ans : Pourcentage des élèves de 5^e et 6^e année et de ceux du secondaire qui pratiquent des activités parascolaires offertes à la CSH, et pourcentage d'écoles qui rendent accessible l'offre d'activités



DES ÉTABLISSEMENTS SAINS, ATTRAYANTS ET SÉCURITAIRES

Tableau 4 : Liste des travaux majeurs réalisés par le Service des ressources matérielles en 2016-2017

Réfection de la fenestration de l'école Notre-Dame-de-Lourdes de La Corne	395 200 \$
Réfection du drainage périphérique de l'école Notre-Dame-de-Fatima de Landrienne	312 000 \$
Remplacement du système de chauffage du vieux garage Forêt-École du Lac Castagnier	234 000 \$
Réfection de la toiture du gymnase Sainte-Thérèse d'Amos	160 000 \$
Remplacement des systèmes de caméras (phase 1) du Carrefour du savoir Harricana	81 835 \$
Remplacement du système de caméras de l'école secondaire La Calypso	72 800 \$
Remplacement du système intercom de l'école secondaire La Calypso	62 400 \$
Remplacement du système intercom de la polyvalente de la Forêt	62 400 \$
Installation d'un système de caméras intérieur et extérieur de l'école Sainte-Thérèse d'Amos	36 400 \$
TOTAL	1 417 035 \$

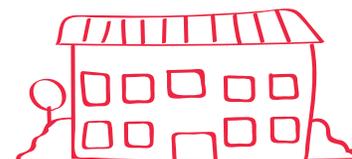
VISITE DU MINISTRE PROULX POUR ANNONCER UN INVESTISSEMENT DE 7 279 922 \$ POUR LE MAINTIEN DES BÂTIMENTS

Cet important investissement a permis la réfection de cinq toitures d'établissements, soit la polyvalente de la Forêt, les écoles Saint-Viateur, Sainte-Thérèse, Christ-Roi ainsi que l'école secondaire La Calypso.

Ce vaste projet de réfection de structures de toits ventilés assure la mise aux normes de ces toits pour la pérennité des bâtiments et la sécurité des usagers. Le coût des travaux est évalué à



près de six millions de dollars à la polyvalente de la Forêt et à 1 300 000 \$ pour les quatre autres écoles. Considérant que les réfections affecteront le gymnase de la polyvalente de la Forêt, la CSH investira des sommes supplémentaires pour mettre des planchers de bois franc.



ORIENTATION 3

FAVORISER LE RECRUTEMENT, LA RÉTENTION, LA FORMATION CONTINUE ET L'ASSIDUITÉ AU TRAVAIL DU PERSONNEL



SIGNATURE D'UNE ENTENTE LOCALE DE CONVENTION COLLECTIVE SOUS LE SIGNE DE LA COLLABORATION

À la fin de juin, la CSH et le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT), district Harricana, ont signé une entente locale satisfaisante pour les deux parties. À preuve, l'entente de principe a reçu l'approbation majoritaire à 93 % des membres du SEUAT, district Harricana. Les dirigeants de la CSH se sont dits très fiers des résultats de ces pourparlers.

RÉDUIRE DE 1,32 % LE TAUX D'ABSENTÉISME AVEC ASSURANCE SALAIRE DU PERSONNEL, POUR ATTEINDRE LA MOYENNE DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE TAILLE COMPARABLE D'ICI 2018

En 2016-2017, le taux d'absentéisme avec assurance salaire du personnel a augmenté de 1,17 %, soit 0,12 % de plus que la moyenne des commissions scolaires de taille comparable, soit 3,68 % par rapport à 3,56 %. C'est la première fois au cours des 6 dernières années que ce taux est supérieur à cette moyenne.

ORIENTATION 4

MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES POUR QU'ILS CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES, ET À LA MISE EN VALEUR DE LA FORMATION CONTINUE

UNE NOUVELLE VISION ET DE NOUVELLES VALEURS DE LA CSH

En 2016-2017, les dirigeants ont actualisé la mission, la vision et les valeurs en préparation à l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. La démarche a débuté par la réalisation de groupes de discussions. Inspirés des grands constats émanant de ces consultations, les élus et gestionnaires ont élaboré ce qui suit :

Vision	Valeurs
<p>À l'Harricana, nous formons et inspirons les citoyens de demain !</p> <p>Nous veillons à faire la différence pour chaque élève en lui offrant un milieu d'apprentissage et de vie ouvert sur la découverte et le développement des passions</p>	<p>Humaine : Qui prend pour fins la personne, son épanouissement et son dépassement dans le cadre d'une relation de confiance basée sur le respect, l'ouverture et l'écoute</p> <p>Engagée : Actions et attitudes des acteurs de la CSH qui sont conscients de leur apport essentiel et de l'impact de l'éducation sur le développement des personnes et des collectivités</p> <p>Proactive : Qui anticipe les besoins et saisit les opportunités pour développer de nouvelles pratiques, de nouvelles façons de faire ou des projets novateurs</p>

FONDS ANGE-GARDIEN HARRICANA 1^{er} CONCERT QUI DONNE DES AILES



Avec la tenue de son premier concert-bénéfice, le Fonds Ange-Gardien Harricana a amassé 12 000 \$ pour venir en aide, de façon discrète, aux élèves démunis de la CSH.

Ce fonds vient en aide, de façon discrète, aux élèves démunis de tous les niveaux en comblant les besoins de première nécessité, à savoir l'alimentation, les fournitures scolaires, l'habillement, l'hygiène personnelle et les services de professionnels. L'organisme provient d'une initiative de la communauté civile amossoise et est soutenu par la CSH.

ÉTATS FINANCIERS 2016-2017 ÉQUILIBRÉS À LA CSH

Pour l'exercice financier 2016-2017, la CSH présente des dépenses de fonctionnement de 57 891 816 \$ pour un léger surplus de 72 844 \$, représentant 0,13 % des revenus. Rappelons qu'après cinq années consécutives de compressions budgétaires, le budget 2016-2017 ne comprenait pas de réductions financières ministérielles. Au 30 juin 2017, le surplus accumulé disponible se chiffre à 1 806 764 \$.

RESPECT DU BUDGET

Comme annoncé au dépôt du budget 2016-2017, la CSH a maintenu son offre de service tout en ouvrant un nouveau projet particulier, soit l'école alternative Harricana. Le respect du budget provient principalement du mode de gestion décentralisé qui permet de répondre aux besoins sur le terrain tout en assurant une saine gestion des fonds. Rappelons que cette année, la formule de décentralisation sera bonifiée avec la création du comité de répartition des ressources, formé majoritairement des directions d'établissements.

SURPLUS ACCUMULÉ RÉEL

Le surplus accumulé disponible s'élève à 1 806 764 \$. Mentionnons que celui de l'exercice (5 024 525 \$) comprend la valeur comptable nette des terrains pour 1 237 146 \$ ainsi qu'une provision de 1 980 615 \$ pour les avantages sociaux.

Tableau 5

RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017	
REVENUS	
Taxe scolaire	5 887 974
Subventions de fonctionnement	48 563 267
Autres subventions et contributions	310 809
Revenus visant à financer un cours et scolarité	827 755
Autres revenus	2 835 288
TOTAL DES REVENUS	58 425 093
DÉPENSES	
Enseignement et formation	25 423 007
Soutien à l'enseignement et à la formation	12 498 885
Services d'appoint	6 891 965
Activités administratives	3 354 745
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	7 838 847
Activités connexes	1 881 851
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	0
Variation de la provision pour avantages sociaux	2 516
TOTAL DES DÉPENSES	57 891 816
EXCÉDENT AVANT VARIATION DE LA SUBVENTION DE FINANCEMENT	533 277
Variation de la subvention de financement	(460 433)
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	72 844
SURPLUS ACCUMULÉS AU 30 JUIN 2017	
Excédents accumulés au 30 juin 2016	4 951 681
Surplus de l'exercice	72 844
Surplus accumulés au 30 juin 2017	5 024 525

Rapport du responsable de l'examen des plaintes à la CSH

En vertu de l'application de l'article 220.2 al. 4 de la Loi sur l'instruction publique, la responsable de l'examen des plaintes à la CSH, madame Marie-Hélène Grondin, a reçu neuf plaintes pour l'année scolaire 2016-2017. Dans tous les cas, des suivis ont été effectués auprès de la direction d'établissement concernée.

Plus spécifiquement, deux des neuf plaintes formulées portaient sur le professionnalisme de membres du personnel, deux sur la communication entre la famille et l'école, et deux autres sur les services de la formation générale des adultes. Les trois plaintes restantes étaient relatives à la surveillance à l'école, les services offerts à l'enfant et finalement, à un problème d'intimidation. Aucun de ces dossiers n'a fait l'objet d'une plainte auprès de la protectrice de l'élève.

Rapport d'activité du protecteur de l'élève

Le 8 novembre 2016, les membres du conseil des commissaires ont retenu les services de madame Catherine Sirois à titre de protecteur de l'élève. Pour la période du 1^{er} février 2017 au 30 juin 2017, la nouvelle protectrice de l'élève n'a traité aucune plainte officielle.

Pour plus de renseignements sur le traitement des plaintes, consultez le www.csharricana.qc.ca. L'organigramme et le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes y sont accessibles.

Rapport du comité d'examen

Pour l'année scolaire 2016-2017, aucune plainte n'a été portée à l'attention du comité d'éthique et de déontologie.

Tableau 6 : Reddition de comptes concernant la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs

CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000 \$ ET PLUS		
CONTRAT	NOMBRE	VALEUR
Appel d'offres	20	1 724 886,30 \$
Gré à gré*	3	121 379,00 \$

Aucun contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus n'a été conclu en 2016-2017 avec des personnes physiques.

*Contrats de service professionnels.

Tableau 7 : Comparatif des années 2014 et 2017 des cumulatifs illustrant la somme du nombre d'heures travaillées, supplémentaires et rémunérées, ainsi que du nombre d'employés, par catégorie d'emploi, pour la période ciblée au 31 mars

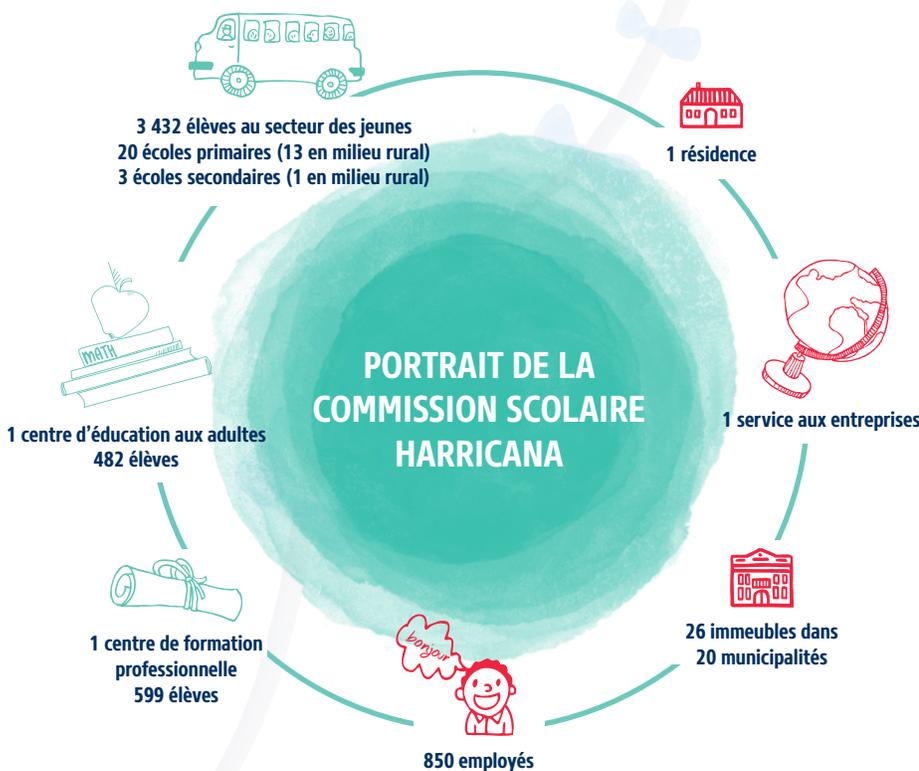
	JANVIER À DÉCEMBRE 2014				AVRIL 2016 À MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	66 536,16	0,00	66 536,16	44	66 176,26	0,00	66 176,26	39
Personnel professionnel	61 274,95	4,00	61 278,95	41	58 406,31	38,53	58 444,84	39
Personnel enseignant	444 246,71	1 863,95	446 110,67	598	459 662,09	2 800,70	462 462,79	598
Personnel de bureau, technicien et assimilés	267 015,64	1 072,02	268 087,66	434	272 482,77	1 023,25	273 506,02	455
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	35 052,01	468,25	35 520,26	40	31 032,38	568,10	31 600,48	41
Personnel infirmier, agents de la paix, étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0
Total	874 125,47	3 408,22	877 533,69	1 157	887 759,81	4 430,58	892 190,39	1 172

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES 2016-2017



Devant: MM. **Denis Coutu** (Circonscription 2: Berry, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Lac-Chicobi est de Berry et **Jeannot Létourneau** (commissaire parent EHDAA), Mmes **Lyne Brousseau** (circonscription 5: Saint-Mathieu-d'Harricana et La Motte), **Isabelle Rouillard** (circonscription 4: Saint-Marc-de-Figuery, Landrienne, La Corne), **Annie Quenneville** (présidente) et **Jeanne Grenier** (circonscription 3: La Morandière, Rochebaucourt, Champneuf, Barraute, La Corne (Lac Legendre) et Lac-Despinassy) ainsi que MM. **Stéphane Saultier** (commissaire parent au secondaire) et **Éric Pomerleau** (circonscription 7: Amos-Centre).

Derrière: MM. **Jean-François Drouin** (commissaire parent au primaire), **Joël Turcotte** (circonscription 6: Amos-Ouest), **Marc Désilets** (circonscription 8: Amos-Est), **Carl Périgny** (circonscription 1: Sainte-Gertrude-Manneville, Trécesson, Launay, Preissac, Lac-Chicobi Guyenne et **Yannick Roy** (directeur général).



Rapport annuel 2016-2017

Supervision: Yannick Roy, directeur général

Conception, collecte d'information et rédaction des textes: Johanne Godbout, secrétaire générale

Révision des textes: Pierrette Gagné et Chantal Gaivin

Révision finale: Secrétariat Suzane Larochelle

Conception graphique: Rouillier Stratégie Marketing